



## AVIS DE CONVOCATION

### RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

<b>Date :</b>	le 3 octobre 2023	
<b>Lieu :</b>	Par vidéoconférence	
<b>Heure :</b>	17 h 30	<b>Séance de partage et de sensibilisation à la culture autochtone</b> ( <a href="#">suivre ce lien</a> )
	18 h 30	<b>Réunion en séance publique : tous</b> ( <a href="#">suivre ce lien</a> )

#### SONT CONVOQUÉS

<b>Présidence :</b>	<b>C. Stitt</b> <i>Lanark, Renfrew, Canton South-Algonquin</i>
<b>Membres du Conseil :</b>	<b>S. Boudreault</b> <i>Rideau-Vanier et Rideau-Rockcliffe</i> <b>D. Labrèche</b> <i>Gloucester-Southgate, Rivière, Osgoode</i>
<b>Membres de la communauté autochtone :</b>	<b>M. Forgette</b> <b>Z-G. Gagné</b> <b>R. Laurin</b>
<b>Parents de la communauté autochtone :</b>	<b>C. Gauthier</b> <b>T. Lemaire</b>
<b>Élèves de la communauté autochtone :</b>	<b>L. Duchesne</b> <b>K. Scott</b>
<b>Membres observateurs :</b>	<b>I. Cousineau</b> , spécialiste coach en appui aux élèves autochtones <b>C. Lafrance-Purdie</b> , directrice adjointe de l'é.é.s.p. L'Équinoxe <b>J. Leblanc</b> , représentant des institutions postsecondaires (Université St-Paul)
<b>Membres d'office :</b>	<b>S. Ouled Ali (Présidence du Conseil)</b> <i>Barrhaven-Ouest, Knoxdale-Merivale, Rideau-Jock, Riverside Sud - Findlay Creek, Barrhaven-Est</i>
	<b>P. Tessier (Vice-présidence du Conseil)</b> <i>Russell</i>

#### PERSONNEL ADMINISTRATIF EN APPUI

<b>Secrétaire du Comité :</b>	A. H. Aïdouni
<b>Direction du service éducatif :</b>	D. Vielleuse
<b>Conseiller pédagogique :</b>	J. Cyr
<b>Secrétaire de séance :</b>	M. Morice

#### VIDÉOCONFÉRENCE

En cas de problèmes techniques, veuillez communiquer avec Marion Morice à [marion.morice@cepeo.on.ca](mailto:marion.morice@cepeo.on.ca).

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier par intérim,

Stéphane Vachon



**ORDRE DU JOUR  
COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)  
LE 3 OCTOBRE 2023**

---

**1. Ouverture de la réunion et appel nominal**

- 1.1. Absences autorisées
- 1.2. Mandat du comité

**1-2**

**Reconnaissance du territoire autochtone**

*J'aimerais vous inviter à réfléchir sur le territoire où vous vous situez et, par ce geste, vous rappeler que les Peuples Autochtones occupent, utilisent et préservent ces terres depuis des millénaires. Nous souhaitons également reconnaître l'oppression exercée sur les territoires, les savoirs et les cultures des Premiers Peuples par ce qui est aujourd'hui appelé le Canada. En tant que Conseil scolaire, nous croyons ardemment que l'éducation contribue au processus de guérison et de réconciliation.*

**2. Adoption de l'ordre du jour**

- 2.1. Déclaration de conflits d'intérêts

**3. Adoption des procès-verbaux**

- 3.1. Réunion du CEDAU du 4 avril 2023

**3-6**

**4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux**

**7**

**5. Points de consultation**

- 5.1. Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024

**8-26**

**6. Points de recommandation au Conseil**

**7. Points d'information**

- 7.1. Rapport d'activités 2022-2023 :  
Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones

**27-37**

**8. Questions des membres**

**9. Rétroaction sur la réunion**

**10. Levée de la réunion**



## MANDAT

Le CEDAU a le mandat de :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, de mettre en valeur et/ou d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

## MEMBRIÉTÉ

Dans la mesure du possible, le CEPEO vise une représentativité des membres des Premières Nations, Métis et Inuit.

Le CEDAU est composé des personnes suivantes, **ayant un droit de vote** :

- trois (3) membres du Conseil;
- deux (2) élèves d'ascendance autochtone du CEPEO;
- deux (2) parents d'un élève autochtone du CEPEO;
- trois (3) membres de la communauté ou alli.e de la communauté autochtone
- la présidence et la vice-présidence du Conseil à titre de membres d'office.

Les membres observateurs suivants sont invités aux réunions du CEDAU, **sans droit de vote** :

- trois (3) membres du personnel du CEPEO, dont une direction d'école élémentaire et une direction d'école secondaire;
- un(e) représentant(e) du secteur de l'éducation postsecondaire.

La durée du mandat de la présidence du Comité est fixée à **deux ans**.

Le mandat des membres du Conseil siégeant au Comité est de **deux ans**.

Les mandats des membres externes sont d'une durée d'**un an** et sont renouvelables.

## QUORUM

La présence, en personne ou par voie électronique, de **plus de 50 % des membres nommés au comité** constitue le quorum nécessaire à la tenue d'une réunion de ce comité. Il est important que les membres confirment leur présence à l'avance afin d'assurer quorum, sans quoi la réunion pourrait se voir annulée.

Les membres du Conseil qui ne sont pas membres d'un comité statutaire peuvent assister aux réunions en tant qu'observateur sans droit de parole ni de vote, comme tout membre du public.

## DÉROULEMENT

La présidence du comité dirige le déroulement des réunions des comités selon l'ordre du jour proposé. La présidence peut céder le droit de parole aux membres et aux participants.

## RECOMMANDATIONS

Toute recommandation doit être dûment proposée et appuyée par des membres détenant le droit de vote, tel qu'indiqués ci-haut.



---

### RÉUNIONS 2023-2024

Les dates des réunions du CEDAU sont fixées aux dates suivantes, à 18 h 30 :

- mardi 3 octobre 2023
- mardi 23 janvier 2024
- mardi 2 avril 2024

Les réunions sont tenues en hybride : seuls la présidence et le secrétaire du comité étant tenus d'être physiquement présents dans la salle où se tient la réunion (au siège social du CEPEO à Ottawa). Les membres du comité ont quant à eux le choix d'y participer physiquement ou par moyen électronique (lien google meet).

### INFORMATION ET SIGNALEMENT D'ABSENCE

Veuillez communiquer avec Mme Marion Morice, adjointe exécutive et secrétaire de séance à [marion.morice@cepeo.on.ca](mailto:marion.morice@cepeo.on.ca) pour signaler une absence (au moins 24 heures à l'avance) ou pour toute autres questions relatives à la tenue des réunions du CEDAU.



**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)  
LE 4 AVRIL 2023**

**TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE**

---

**1. Ouverture de la réunion et appel nominal**

La présidence déclare la réunion ouverte à 18 h 40 et procède à l'appel nominal.

**PRÉSENCES :**

<b>Présidence :</b>	C. Stitt
<b>Conseillères et conseillers scolaires :</b>	S. Boudreault D. Labrèche
<b>Membres de la communauté autochtone :</b>	M. Forgette Z.G. Gagné R. Laurin
<b>Élèves :</b>	L. Duchesne
<b>Secrétaire du Comité :</b>	A.H. Aïdouni
<b>Direction du Service éducatif :</b>	D. Vielleuse
<b>Conseiller pédagogique :</b>	J. Cyr
<b>Secrétaire de séance :</b>	M. Morice
<b>Observateurs :</b>	
<b>Spécialiste coach en appui aux élèves autochtones :</b>	I. Cousineau
<b>Représentantes de l'Association des directions et des directions adjointes des écoles franco-ontariennes :</b>	B. Dubé C. Lafrance-Purdie

**ABSENCES :**

<b>Parents :</b>	C. Gauthier T. Lemaire
<b>Élève :</b>	K. Scott
<b>Représentant des institutions postsecondaires :</b>	J. Leblanc

### 1.1. Absences autorisées

J. Leblanc a demandé que son absence soit autorisée.

#### **RECOMMANDATION 1**

La conseillère Boudreault, appuyée par le conseiller Labrèche, propose

**QUE J. Leblanc, soit autorisé à s'absenter de la réunion du CEDAU du 4 avril 2023.**

**Adoptée**

La présidence procède à la reconnaissance du territoire autochtone.

## 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts

### 2.1. Adoption de l'ordre du jour

#### **RECOMMANDATION 2**

La conseillère Boudreault, appuyée par R. Laurin, propose

**QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du CEDAU du 4 avril, tel que présenté.**

**Adoptée**

### 2.2. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée.

## 3. Adoption des procès-verbaux

### 3.1. Réunion du CEDAU du 24 janvier 2023

#### **RECOMMANDATION 3**

La conseillère Boudreault, appuyée par R. Laurin, propose

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du CEDAU du 24 janvier 2023, tel que présenté.**

**Adoptée**

## 4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux

En réponse au suivi 1. *Partager le calendrier annuel de la diversité et préparer un tableau récapitulatif des différentes initiatives systémiques PNMI*, le secrétaire du comité présente le tableau.

## 5. Points de consultation

## 5.1. Planification annuelle du CEDAU 2023-2024

Les membres sont appelés à proposer, par le biais d'un questionnaire, des thématiques reliées au mandat du Comité pour l'année scolaire 2023-2024.

### **RECOMMANDATION 4**

Z. Gagné, appuyé par le conseiller Labrèche, propose

**QUE soit reçu le rapport SUR23-19 portant sur la planification annuelle 2023-2024 du CEDAU, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 avril 2023.**

**Adoptée**

## 6. Points de recommandation au Conseil

### 6.1 Calendrier des réunions du CEDAU 2023-2024

Le secrétaire du comité est invité à présenter le sujet.

### **RECOMMANDATION 5**

Le conseiller Labrèche, appuyé par M. Forgette, propose

**QUE soit reçu le rapport SUR23-18 portant sur le calendrier des réunions 2023-2024 du Comité de l'éducation autochtone, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 avril 2023.**

**QUE soit proposé au Conseil le calendrier des réunions du Comité de l'éducation autochtone pour l'année scolaire 2023-2024, tel que présenté lors de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 avril 2023**

## 7. Points d'information

### 7.1 Plan d'action autochtone 2022-2023 - Mise à jour des axes 1 et 3

Le secrétaire du comité et la directrice du Service éducatif présentent le sujet.

Les membres félicitent le comité pour ce partage des initiatives et souhaitent savoir comment ces initiatives peuvent être rendues disponibles au public.

### **RECOMMANDATION 6**

Le conseiller Labrèche, appuyé par Z. Gagné, propose

**QUE soit reçu le rapport SUR22-94 portant sur la mise à jour des axes 1 et 3 du plan d'action autochtone 2022-2023, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 avril 2023.**

**Adoptée**

## 8. Questions des membres

Aucune question n'est soulevée.

## 9. Rétroaction sur la réunion

Les membres échangent sur les moyens d'entrer en relation avec des organismes autochtones, ou d'accéder aux services offerts par la communauté mais ouverts à tous.

Un élève mentionne que le climat scolaire est beaucoup plus sécurisant pour les élèves de la communauté autochtone depuis quelque temps.

La prochaine réunion du CEDAU aura lieu le mardi 3 octobre 2023 à 18 h 30.

## 10. Levée de la réunion

### **RECOMMANDATION 7**

Le conseiller Labrèche, appuyé par M. Forgette, propose

**QUE soit levée la réunion du CEDAU du 4 avril 2023 à 19 h 32.**

**Adoptée**

La présidence

Le secrétaire du Comité

C. Stitt

A.H. Aïdouni

**Renvoi : Réunion du CEDAU  
le 3 octobre 2023**



**SUIVIS | CEDAU**

#	DATE	ACTION À PRENDRE	ÉCHÉANCE	STATUT	PORTEUR DE DOSSIER
1	24/01/2023	Partager le calendrier annuel de la diversité et préparer un tableau récapitulant les différentes initiatives systémiques PNMI.	04/04/2023	Fait	AHA



---

<b>DESTINATAIRES :</b>	Membres du Comité de l'éducation autochtone
<b>EXPÉDITEUR :</b>	Stéphane Vachon Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier par intérim
<b>PRÉPARÉ PAR :</b>	Amine H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
<b>OBJET :</b>	Priorités du <i>Plan d'action d'éducation autochtone 2023-2024 du CEPEO</i>

---

## MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de :

- faire connaître les dossiers relatifs à la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* (annexe A);
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

## RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction des membres vis-à-vis des priorités identifiées dans le cadre du *Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024*.

## ÉTAT DE LA QUESTION

La *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* appuie les élèves métis, inuits et des Premières Nations afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

Le *Plan d'action de l'éducation autochtone* du CEPEO qui vise à concrétiser les attentes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario*, se décline en quatre axes :

AXE 1 - Appuyer les élèves

AXE 2 - Appuyer les enseignants

AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

Par l'entremise de son plan d'action, le conseil scolaire cible annuellement les actions et initiatives qui seront mises en place afin d'améliorer le bien-être et de créer des milieux d'apprentissage qui permettent aux élèves de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel.

L'annexe B présente la planification des priorités du *Plan d'action autochtone 2023-2024* du CEPEO.

Pour chaque axe du *Plan d'action de l'éducation autochtone*, les membres seront invités à s'exprimer sur les questions suivantes : Qu'est-ce qui est...

- à créer / à mettre en oeuvre / à transformer;
- à bonifier / à amplifier / à magnifier;
- à conserver / à maintenir / à protéger;
- à cesser / à éliminer / à réduire.

## **INCIDENCES FINANCIÈRES**

Sans objet

---

## **RECOMMANDATION**

**QUE** soit reçu le rapport SUR23-56 portant sur les priorités du Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 3 octobre 2023.

---

## **ANNEXES**

- Annexe A : Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario
- Annexe B : Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024

## L'éducation autochtone en Ontario

Renseignez-vous sur le soutien accordé aux élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

---

### Aperçu

Nous nous engageons à travailler avec les partenaires des communautés autochtones et du secteur de l'éducation afin d'améliorer l'accès à l'éducation des élèves autochtones en Ontario et de favoriser la réussite et le bien-être des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Cet effort vise notamment à :

- réduire l'écart entre les élèves autochtones et l'ensemble des élèves en matière de rendement scolaire
  - accroître la connaissance de tous élèves par rapport aux histoires, aux cultures, aux perspectives et aux contributions des Autochtones
- 

### Soutenir l'éducation autochtone dans les écoles et les conseils scolaires

#### Leaders pour l'éducation autochtone

Dans chaque conseil scolaire, une personne doit travailler à temps plein pour soutenir l'éducation autochtone. Les leaders pour l'éducation travaillent en étroite collaboration avec les directions des conseils scolaires, y compris les surintendantes et surintendants de l'éducation autochtone, le personnel et les conseils de l'éducation autochtone. Ils sont censés favoriser :

- l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves autochtones
- l'accroissement de la connaissance et de la compréhension, par tous les élèves, des cultures, des histoires et des perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuit

#### Conseils de l'éducation autochtone (CEA)

Les CEA aident les conseils scolaires et les écoles à forger des liens plus solides avec les collectivités, à échanger de l'information, à recenser les pratiques prometteuses et à intensifier la collaboration afin de favoriser le rendement et le bien-être des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Tous les conseils scolaires doivent se doter de structures formelles telles que des CEA pour soutenir l'éducation autochtone en leur sein.

Contactez votre conseil scolaire pour en savoir plus sur le conseil de l'éducation autochtone de votre localité.

---

### Soutien aux élèves

#### Programme de mentorat pour la réussite scolaire des élèves autochtones

Certains conseils scolaires ont des mentors pour aider les élèves autochtones à obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario et à réussir la transition vers l'éducation postsecondaire, la formation ou le marché du travail.

Il s'agit d'un programme souple et adapté sur le plan culturel qui permet aux conseils scolaires de mettre en place un processus de soutien pour que les élèves autochtones réussissent à l'école.

Communiquez avec votre école pour savoir si votre conseil scolaire propose un mentor pour la réussite scolaire des élèves autochtones.

#### Programme des écoles secondaires alternatives offert par les centres d'amitié autochtones

En partenariat avec l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (la fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario) et les conseils scolaires locaux, le programme des écoles secondaires alternatives offre des activités pédagogiques adaptées sur le plan culturel et des soutiens à l'apprentissage pour les élèves autochtones en voie d'obtenir leur diplôme. Le programme englobe les éléments suivants :

- approches et modes de connaissance autochtones
- apprentissage expérientiel dans la nature
- lien avec la communauté
- accès aux gardiens du savoir autochtone et aux aînés

Le programme est conforme à un modèle d'éducation qui tient compte des expériences traumatisantes. Le mieux-être et les approches holistiques sont donc au cœur de l'apprentissage.

Contactez votre conseil scolaire ou votre centre local d'amitié autochtone pour savoir si ce programme est offert dans votre région.

---

Vous avez le droit de vous identifier de façon volontaire et confidentielle (<https://www.ontario.ca/fr/page/guide-pour-lelaboration-de-politiques-dauto-identification-des-eleves-autochtones>) comme membre des communautés des Premières Nations, des Métis ou des Inuit à votre école ou à celle de votre enfant si vous êtes :

- soit parent et/ou tuteur d'un élève autochtone
- soit élève autochtone, et si vous avez au moins 18 ans

Les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation utilisent ces informations pour que le financement et les programmes puissent cibler les forces et les besoins particuliers des élèves autochtones.

Communiquez avec votre école si vous souhaitez en savoir plus sur l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones.

### Guide d'élaboration de politiques d'auto-identification des élèves autochtones

Pour obtenir des informations sur la manière dont les conseils scolaires peuvent élaborer une politique d'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones, consultez le guide d'élaboration de politiques d'auto-identification des élèves autochtones.

---

## Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit

Publié en 2007, ce cadre explique ce que l'Ontario veut faire pour soutenir les apprenants issus des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Il énonce deux grands défis à relever avant 2016 :

- améliorer la réussite des élèves des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit
- réduire l'écart entre les élèves autochtones et l'ensemble des élèves en matière de rendement

Lire le cadre (<https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-delaboration-des-politiques-de-lontario-en-education-des-premieres-nations-des-metis-et>) .

### Rapports d'étape

On dénombre trois rapports d'étape établis en fonction de dix critères de rendement. De 2007 à 2018, nous avons publié un rapport d'étape tous les trois ans.

---

## Partenariats

### Entente-cadre sur l'éducation

En août 2017, le ministère de l'Éducation a signé, avec les Premières Nations participantes, l'Entente-cadre sur l'éducation. Cette entente historique décrit les liens entre le système d'éducation Anishinabek et celui qui est financé par les fonds publics de la province, ainsi que les engagements pris par les parties pour soutenir :

- la transition des élèves entre les écoles des Premières Nations Anishinabek et celles du système d'éducation financé par les fonds publics de la province
- la promotion de la langue et de la culture Anishinabek et la sensibilisation à l'histoire, aux perspectives et aux contributions des Premières Nations Anishinabek dans les écoles des Premières Nations Anishinabek et les écoles financées par les fonds publics de la province
- l'engagement et la participation des élèves, des parents, des familles et des collectivités dans l'atteinte de l'objectif d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves

### Metis Nation of Ontario (MNO)

En 2009, l'Ontario et la Métis Nation of Ontario (MNO) ont signé un protocole d'entente dans lequel ils s'engageaient à collaborer de façon permanente en vue d'améliorer les résultats des élèves métis de la province. Ce document préconise des relations collaboratives entre les communautés métisses, les conseils scolaires et les partenaires en éducation. Il faut pour cela reconnaître et préserver l'histoire, l'identité et la culture distinctes du peuple métis et tout ce qu'il contribue à l'Ontario. Le 15 décembre 2015, la MNO a signé un nouveau protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Lire le protocole d'entente ([http://www.metisnation.org/media/650663/mou\\_ministry-of-education\\_2015.pdf](http://www.metisnation.org/media/650663/mou_ministry-of-education_2015.pdf)) (en anglais seulement). (PDF, 447 ko)

### Nishnawbe Aski Nation (NAN)

Le 9 avril 2013, la Nishnawbe Aski Nation, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente ([https://www.sac-isc.gc.ca/DAM/dam-inter-hq-edu/staging/texte-text/nan\\_ont\\_mou\\_PDF\\_1365513867933\\_eng.pdf](https://www.sac-isc.gc.ca/DAM/dam-inter-hq-edu/staging/texte-text/nan_ont_mou_PDF_1365513867933_eng.pdf)) (PDF, 158 ko; en anglais seulement) historique sur l'éducation des Premières Nations, dans lequel les parties se sont engagées à collaborer pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations dans les écoles gérées par les Premières Nations et financées par la province. Il s'agit de la première entente tripartite en éducation signée en Ontario. Les priorités d'action du protocole sont les suivantes :

- les services d'appui aux élèves
- l'amélioration du curriculum
- la gouvernance et l'administration
- les ressources humaines
- la participation des parents

### Association of Iroquois and Allied Indians

Le 27 février 2017, le Canada, l'Ontario et l'Association of Iroquois and Allied Indians ont signé un protocole d'entente sur l'éducation des Premières Nations – la deuxième entente tripartite en éducation signée en Ontario – dans le cadre du Programme des partenariats en éducation. Le protocole a pour but d'améliorer :

- les résultats scolaires des élèves provenant des communautés des Premières Nations participantes
- les ressources éducatives existantes et la capacité professionnelle
- les connaissances et les pratiques exemplaires
- la sensibilisation au savoir autochtone et aux méthodes d'apprentissage des Premières Nations

Lire le protocole d'entente (<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1491319436940/1491319490241>) .

### Grand conseil du Traité n° 3

Le 14 mai 2021, le Grand conseil du Traité n° 3, le Canada et l'Ontario ont signé un protocole d'entente sur l'éducation des Premières Nations dans le cadre du Programme des partenariats en éducation. Le protocole d'entente porte sur les domaines prioritaires sélectionnés en collaboration avec le Grand conseil du Traité n° 3 et avec le gouvernement fédéral pour améliorer les résultats scolaires des apprenants qui relèvent du Grand conseil. Ces domaines sont :

- l'apprentissage précoce
- des ressources pédagogiques et d'apprentissage adaptées sur le plan culturel
- le perfectionnement professionnel
- l'établissement de relations
- les transitions
- le soutien aux partenariats et l'établissement de relations par l'approche réciproque en éducation et d'autres processus

### Tungasuvvingat Inuit (TI)

Le 27 novembre 2017, le ministère de l'Éducation a officialisé sa relation de travail avec Tungasuvvingat Inuit (TI) en signant un protocole d'entente – le premier du genre signé entre la province et la communauté inuite. Ce protocole appuie :

- les liens de collaboration entre les communautés inuites, les conseils scolaires et les partenaires du secteur de l'éducation, afin de favoriser la réussite des élèves
- l'intégration de la culture, des valeurs et des traditions inuites dans l'élaboration d'initiatives d'éducation provinciales

Lire le protocole d'entente (<http://tungasuvvingatinuit.ca/wp-content/uploads/2017/11/Signed-MOU-Nov.-27-2017.pdf>) . (en anglais seulement) (PDF, 1,04 mo)

### Renforcement des capacités des Inuit au sein des conseils scolaires

Ce programme soutient la réussite et le bien-être des apprenants inuit en aménageant un accès aux cours de langue et aux ressources qui favorisent la sécurité culturelle et intègrent la culture inuite dans les activités quotidiennes de la classe. Ce faisant, il vise à accroître l'équité relativement à l'admission des élèves dans le système scolaire, à lutter contre le décrochage et à améliorer les taux d'obtention de crédits et de diplômes.

### Commission de vérité et réconciliation

Le 30 mai 2016, l'Ontario a publié Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones (<https://www.ontario.ca/fr/page/cheminer-ensemble-lengagement-de-lontario-envers-la-reconciliation-avec-les-peuples-autochtones>) . Dans sa réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation, l'Ontario a pris les nouveaux engagements suivants :

#### Soutien aux langues autochtones

La langue est le fondement de la culture. Les peuples autochtones possèdent une forte tradition de récits oraux qui doit être appuyée par un nouveau respect des langues autochtones et une meilleure compréhension de ces langues. Certains des rapports de la Commission de vérité et réconciliation du Centre national pour la vérité et la réconciliation (<https://nctr.ca/documents/rapports/?lang=fr>) demandent la protection du droit aux langues autochtones, y compris l'enseignement des langues autochtones en tant que cours donnant droit à des crédits. Le ministère de l'Éducation s'engage à élaborer et à mettre en œuvre des programmes et des services qui soutiennent et reflètent les cultures et les langues des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

#### Initiative « Anishinaabemodaa » – « Let's speak Ojibwe »

Depuis 2016-2017, le Ministère a fourni des fonds pour soutenir l'initiative communautaire « Anishinaabemodaa » – « Let's speak Ojibwe » (anciennement Ojibwe Language Revitalization Strategy), en partenariat avec le Rainy River District School Board (RRDSB), le Seven Generations Education Institute et SayITFirst. L'objectif de l'initiative est de mettre au point des parcours permettant aux locuteurs d'ojibwe de devenir des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et des enseignantes et enseignants certifiés. À ce jour, l'initiative a permis de soutenir et de propager l'apprentissage linguistique dans dix communautés des Premières Nations. De plus, elle a permis d'accroître considérablement le nombre d'apprenants de la langue ojibwe et de créer des voies permettant aux élèves du RRDSB de poursuivre cet apprentissage pendant leurs études supérieures tout en bénéficiant d'une admission préférentielle à la faculté d'éducation de Lakehead.

### Curriculum

Nous travaillons avec des partenaires autochtones pour améliorer le curriculum de l'Ontario et soutenir l'apprentissage obligatoire relativement aux sujets suivants :

- les pensionnats indiens
- les traités
- l'héritage du colonialisme

- les droits et les responsabilités que nous avons tous les uns envers les autres en tant que personnes visées par les traités

## Modification du programme-cadre

Compte tenu des appels à l'action n° 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, nous avons révisé le programme-cadre d'études sociales de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, de celui d'histoire et de géographie de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et de celui d'études canadiennes et mondiales de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année.

À la suite de ces révisions, l'apprentissage des perspectives, des cultures, des contributions et de l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuit est devenu obligatoire pour tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année, puis de la 10<sup>e</sup> année.

Le programme-cadre révisé est le fruit d'une collaboration avec des enseignants autochtones, des aînés, des gardiens du savoir, des sénateurs métis, des représentants des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit, des survivantes et survivants des pensionnats, des partenaires autochtones, du Conseil consultatif ministériel des élèves et d'autres intervenants en éducation.

En mai 2019, nous avons publié la version révisée du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuit de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, qui a été mis en place auprès des élèves en septembre 2019. Ce programme permet aux élèves de mieux connaître les perspectives, cultures, contributions et histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuit dans des domaines tels que l'art, la littérature, le droit, les sciences humaines, la politique et l'histoire.

Par ailleurs, l'Ontario a proclamé la première semaine de novembre comme Semaine de reconnaissance des traités afin de sensibiliser la population aux traités et aux relations qui en découlent.

## Lire le curriculum

- Études des Premières Nations, des Métis et des Inuit de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/seconaire-etudes-des-premieres-nations-des-metis-et-des-inuits>)
- Programme-cadre en langues autochtones (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/nativelang.html>) de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année (<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/elementaire-langues-autochtones>) et de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/seconaire-langues-autochtones>)
- Programme-cadre en études sociales, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année; histoire et géographie, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/sshg.html>)
- Programme-cadre en études canadiennes et mondiales, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année (<https://www.dcp.edu.gov.on.ca/fr/curriculum/etudes-canadiennes-mondiales>)

## Ressources pédagogiques sur les traités

- Ressource sur la carte des Premières Nations et des traités de l'Ontario – Guide à l'intention du personnel enseignant (<https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/fcf270d4-5f76-4958-9ac8-4fbcc654fddc/ressource-carte-des-traites.pdf>) (PDF, 448 ko)

## Palier élémentaire

- Attentes et contenus d'apprentissage portant sur les traités et les revendications territoriales – de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année (<https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/bf5ac92b-e86e-45bb-b0a7-9c6e1b6ebba5/attentes-contenus-traites-1re-8e-annee.pdf>) (PDF, 868 ko)
- Activités pédagogiques pour la Semaine de reconnaissance des traités. Guide pédagogique pour les cours d'histoire de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année (<https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/9afb9be8-7417-48d9-89fa-c6206fa1ad64/ressource-traites-7e-8e-annee.pdf>) (PDF, 1,23 mo)
- Solutions à utiliser dans une salle de classe virtuelle (<https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/4fa40afd-b550-43b0-b7a0-d8425f52aeff/solutions-salle-de-classe-virtuelle.pdf>) (PDF, 96 ko)

## Palier secondaire

- Attentes et contenus d'apprentissage portant sur les traités et les revendications territoriales – de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ([https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/67fee36d-9138-42db-9141-d44dacab0227/Les%20trait%C3%A9s%20et%20les%20revendications%20territoriales\\_de%20la%209e%20%C3%A0%20la%2012e%20ann%C3%A9e\\_2022%20update.pdf](https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/67fee36d-9138-42db-9141-d44dacab0227/Les%20trait%C3%A9s%20et%20les%20revendications%20territoriales_de%20la%209e%20%C3%A0%20la%2012e%20ann%C3%A9e_2022%20update.pdf)) (PDF, 867 ko)
- Activités pédagogiques pour la Semaine de reconnaissance des traités. Guide pédagogique pour les cours de 10<sup>e</sup> année. Civisme et citoyenneté ([https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/2e6cc73a-fde3-491c-86de-1ec19c9f32d8/Guide%20p%C3%A9dagogique%20pour%20les%20cours%20de%20la%2010e%20ann%C3%A9e%20histoire%20et%20civisme%20et%20citoyenn%C3%A9\\_2022.pdf](https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/2e6cc73a-fde3-491c-86de-1ec19c9f32d8/Guide%20p%C3%A9dagogique%20pour%20les%20cours%20de%20la%2010e%20ann%C3%A9e%20histoire%20et%20civisme%20et%20citoyenn%C3%A9_2022.pdf)) (PDF, 1,26 mo)
- Solutions à utiliser dans une salle de classe virtuelle (<https://assets-us-01.kc-usercontent.com/fbd574c4-da36-0066-a0c5-849ffb2de96e/4fa40afd-b550-43b0-b7a0-d8425f52aeff/solutions-salle-de-classe-virtuelle.pdf>) (PDF, 96 ko)

## Approche réciproque en éducation

Dans le cadre de l'approche réciproque en éducation (ARE), lorsque les conditions pertinentes sont remplies, les conseils scolaires doivent :

- admettre à leurs écoles les élèves des Premières Nations qui vivent dans une réserve
- fournir un soutien financier aux enfants qui seraient normalement admissibles à titre d'élèves du conseil scolaire pour qu'ils fréquentent une école des Premières Nations

Pour veiller au respect des obligations du conseil scolaire, il faut répondre à certains critères d'admissibilité. Les Premières Nations et les élèves doivent présenter un avis écrit à l'école du conseil scolaire auquel l'enfant a l'intention de s'inscrire ou est actuellement inscrit.

Il est conseillé aux parents, tuteurs, élèves et/ou autres personnes autorisées de travailler avec leur bande, leur conseil tribal, leur autorité scolaire ou le gouvernement fédéral pour remplir le formulaire contenant l'avis écrit.

Dans le cadre de l'ARE, les Premières Nations et les conseils scolaires n'ont pas besoin de négocier et de conclure une entente sur les frais de scolarité de base.

Renseignez-vous sur l'ARE et sur les conditions d'admissibilité pour les Premières Nations et les élèves (<https://www.ontario.ca/fr/page/laproche-reciproque-en-education>), et lisez une fiche d'information sur la façon dont les élèves peuvent participer.

L'ARE a été conçue en collaboration avec les partenaires des Premières Nations et les intervenants en éducation afin de faciliter l'accès à l'éducation et le choix des parents et des tuteurs et d'améliorer la transition des élèves des Premières Nations entre les écoles financées par la province et celles administrées par les Premières Nations ou l'État fédéral en Ontario.

---

## Reconnaissance des écoles des Premières Nations

Nous nous engageons à soutenir les élèves des Premières Nations et à reconnaître la nature unique des écoles administrées par ces dernières et par le gouvernement fédéral, afin de créer des possibilités pour les élèves des Premières Nations d'accéder aux programmes et aux services qui favorisent leur réussite et leur bien-être.

Nous nous appuyons sur la collaboration entre le système d'éducation financé par la province et les écoles administrées par les Premières Nations et financées par l'État fédéral pour renforcer ces relations, accroître les capacités et fournir des soutiens, par exemple pour améliorer l'accès au perfectionnement professionnel, aux mesures contre la COVID-19 et aux ressources pédagogiques.

Mis à jour : 10 novembre 2022  
Date de publication : 07 décembre 2021



# Plan d'action 2023-2024

## Éducation autochtone

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU)  
Rencontre du 3 octobre 2023



# Éducation autochtone

## Plan d'action 2023-2024

### BUT

Cibler des actions et des mesures de soutien concrets pour améliorer

la participation, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

### AXE 1 SOUTENIR LES ÉLÈVES

### AXE 2 SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

### AXE 3 ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

## PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2023-2024

### Zones d'impact

La participation

L'apprentissage

Le rendement

Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

1

Maintenir et développer des initiatives qui permettent d'être davantage à l'écoute des parents/familles autochtones afin de mieux répondre aux besoins des élèves autochtones

- Rassemblement culturel autochtone destiné aux familles Premières Nations, Métis et Inuit au CEPEO (17 septembre)
- Offre de cours de langues autochtones aux familles Premières Nations, Métis et Inuit du CEPEO
- Rencontres régionales, faites en présentiel tout au long de l'année scolaire, avec les parents autochtones

2

Multiplier les opportunités de réseautage entre les élèves autochtones et favoriser la participation de ces élèves à des activités reflétant leur identité culturelle

- Événement mensuel de reconnection culturelle avec l'appui de partenaires autochtones offerts aux élèves et familles
- Camp de leadership destiné aux élèves autochtones de 5e et 6e année

3

Appuyer la transition des élèves autochtones vers le postsecondaire ou le marché du travail

4

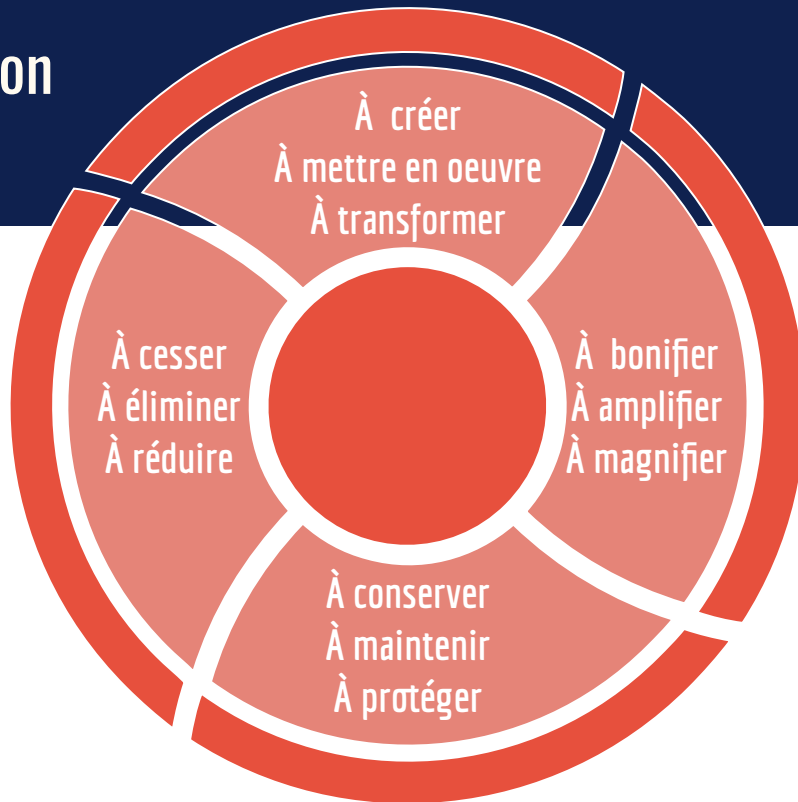
Soutenir les élèves dans l'apprentissage de la vraie histoire des peuples autochtones du Canada, leur colonisation ainsi que nos responsabilités envers la réconciliation

- Rassemblements systémiques pour la SVR 2023 et le MNHA 2024
- Participation systémique aux activités organisés par les organismes autochtones
- Offre annuelle d'ateliers d'introduction aux langues autochtones (3e à la 12e année)

# Cadran de consultation

**AXE**  
**1**

**SOUTENIR LES ÉLÈVES**



**Axe 1 - Soutenir les élèves**



# AXE 2

# SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

## PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2023-2024

### Zones d'impact

La participation

L'apprentissage

Le rendement

Le bien-être

des élèves des Premières  
Nations, Métis et Inuit.

1

Assurer une offre de service annuelle portant sur la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation dans sa pratique professionnelle

- Cycle d'apprentissage | La lentille d'équité au coeur de la pratique professionnelle ( M-12)
- Cycle d'accompagnement | Vérité et réconciliation en milieu scolaire (Équipe de direction et équipe de la réussite)
- Cycle d'apprentissage | Décoloniser nos pensées - Tracer son itinéraire par l'approche culturellement sécurisante (M-12)
- Formation | Autochtone 101 - Introduction générale à l'expérience des Premiers Peuples au Canada
- Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin
- Unité de formation professionnelle : Les 4 saisons de la réconciliation
- Financement d'une QA/QBA Premières Nations, Métis et Inuit

2

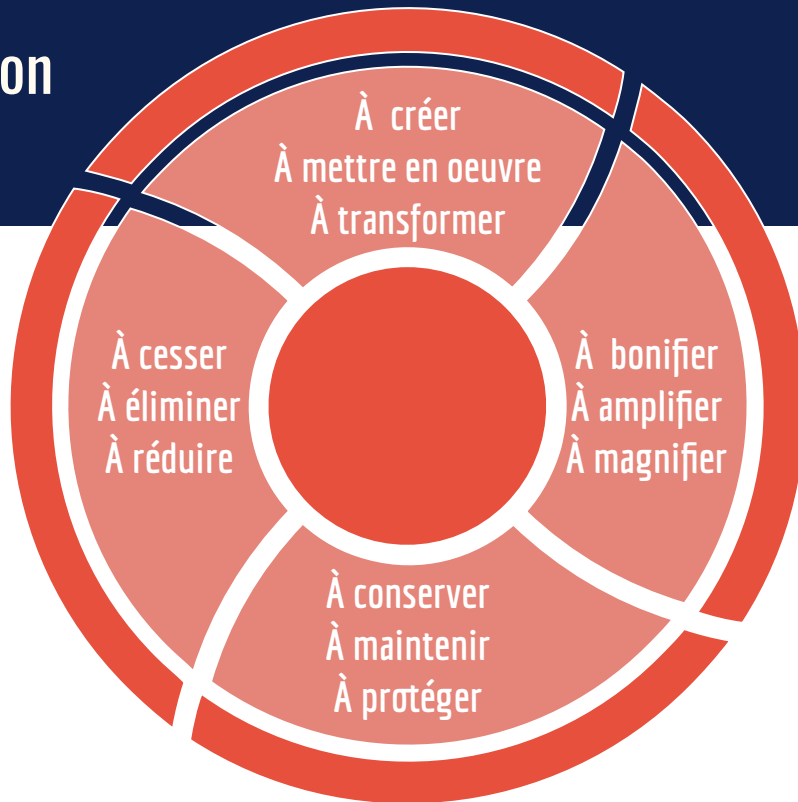
Développer et maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques portant sur l'éducation autochtone

- Maintien du site intranet Perspectives et éducation autochtone, les infolettres mensuelles ainsi que les guides pédagogiques en lien avec les journées autochtones du Calendrier du vivre-ensemble
- Élaboration du Guide des protocoles et pratiques sécurisantes
- Projet de traduction du livre d'histoire de la communauté Anishinabeg de Kitigan Zibi
- Établissement d'un processus de validation de ressources pédagogiques

# Cadran de consultation

**AXE  
2**

**SOUTENIR LE PERSONNEL  
SCOLAIRE**



Axe 2 - Soutenir le personnel scolaire





# AXE 3

## ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

### PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2023-2024

Nouvelle initiative

Initiative en continue

#### Zones d'impact

1

La participation

L'apprentissage

Le rendement

Le bien-être

2

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

3

Favoriser l'autochtonisation des différents volets du service éducatif en nourrissant les projets de collaboration

- Collaboration avec l'équipe de bibliothèque du conseil scolaire
- Collaboration avec le volet bien-être et sécurité des élèves du service éducatif
- Collaboration avec les conseiller.e.s pédagogiques du service éducatif à la mise en oeuvre de la CUA
- Participation au programme PIPNPE

Renouer et maintenir les liens avec les familles, les organismes et les communautés autochtones

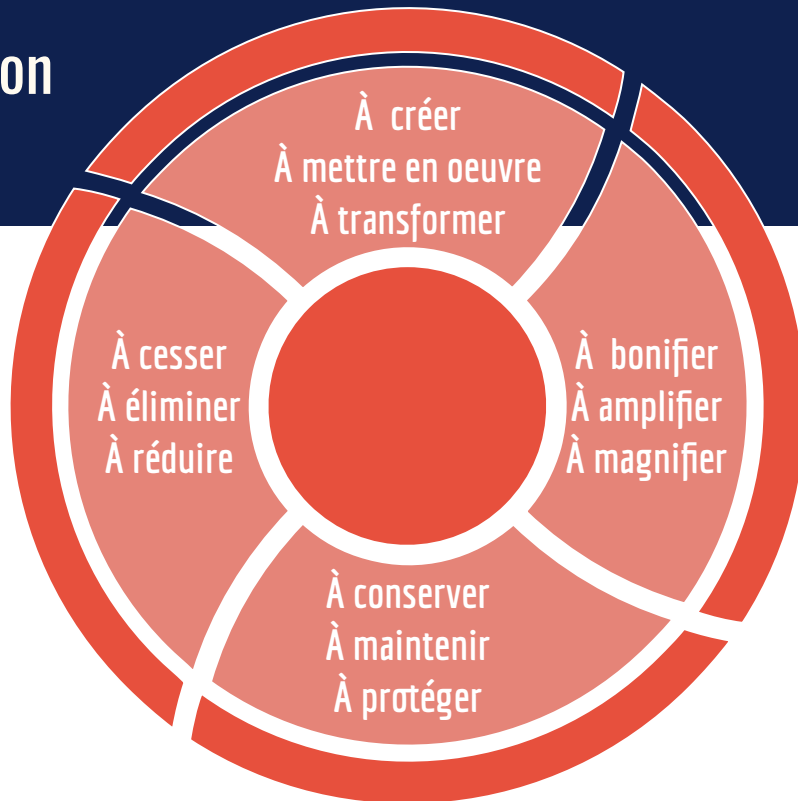
- Créer, solidifier et maintenir les partenariats avec les Premières Nations avoisinantes
- Créer, solidifier et maintenir les partenariats avec les organismes autochtones
- Assurer la présence de l'équipe aux événements communautaires autochtones
- Poursuivre les rencontres/activités avec les familles

Avec l'appui du service des communications, maintenir et alimenter la page Perspectives et éducation autochtone intégrée au site CEPEO

# Cadran de consultation

**AXE  
3**

**ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT  
ET LA SENSIBILISATION**



Axe 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation



# Plan d'action 2023-2024

---

## Éducation autochtone

Mikwetc!  
Marsi!  
Nakurmiik!  
Merci !



---

<b>DESTINATAIRES :</b>	Membres du Comité de l'éducation autochtone
<b>EXPÉDITEUR :</b>	Stéphane Vachon Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier par intérim
<b>PRÉPARÉ PAR :</b>	Amine H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
<b>OBJET :</b>	Rapport d'activités 2022-2023 : Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones

---

## MISE EN CONTEXTE

Le CEDAU a le mandat de :

- faire connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

## ÉTAT DE LA QUESTION

Le *Plan d'action de l'éducation autochtone* du CEPEO, qui vise à concrétiser les attentes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario*, se décline en quatre axes :

AXE 1 - Appuyer les élèves

AXE 2 - Appuyer les enseignants

AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

En mai 2021, le Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones a été mis sur pied. Ce programme vise le soutien scolaire, social et émotionnel de tous les élèves auto-identifié.e.s des communautés Premières nations, Métis et Inuits.

L'annexe A présente le rapport des activités de ce programme pour l'année scolaire 2022-2023.

## INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

---

## RECOMMANDATION

**QUE** soit reçu le rapport SUR23-57 portant sur le rapport d'activités 2022-2023 du programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones, tel que présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 3 octobre 2023.

---

## ANNEXES

- Annexe A : Rapport d'activités 2022-2023 - Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones

# Rapport d'activités 2022-2023

Spécialiste-coach en appui aux élèves  
autochtones

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU)  
Rencontre du 3 octobre 2023



## Objectif du programme

▷ Vise à amener tous les élèves auto-identifiés Premières Nations, Métis ou Inuit, à la réussite académique et au bien-être par le biais de soutien scolaire, social et émotionnel.

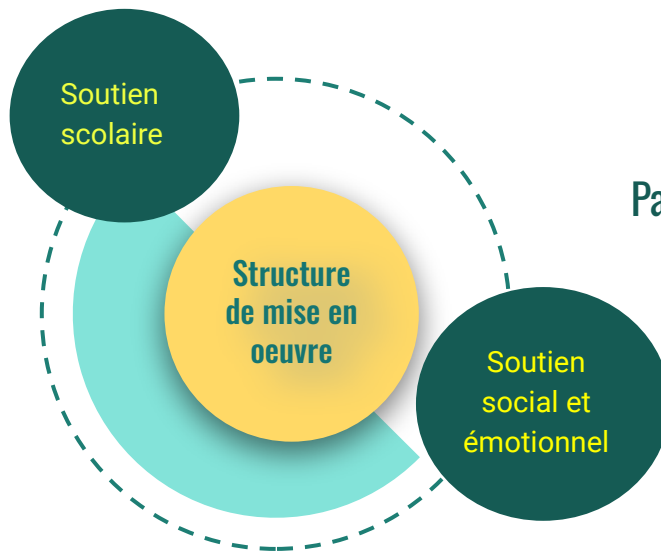
## Mise en oeuvre au CEPEO

- ▷ Depuis 2021
- ▷ 1 spécialiste-coach - Portée systémique
- ▷ 3e conseil de langue française à offrir le programme
- ▷ Seul conseil scolaire à soutenir financièrement le programme à 100%

## Pourquoi ?

“Bien qu’il y ait eu des augmentations notables dans les résultats scolaires, il existe toujours un écart de réussite entre les élèves autochtones et l’ensemble des élèves, notamment en ce qui concerne les taux d’obtention du diplôme d’études secondaires de l’Ontario (D.E.S.O.)”

*Ministère de l’Éducation de l’Ontario*



**Comment ?**  
Par une approche culturellement sécurisante

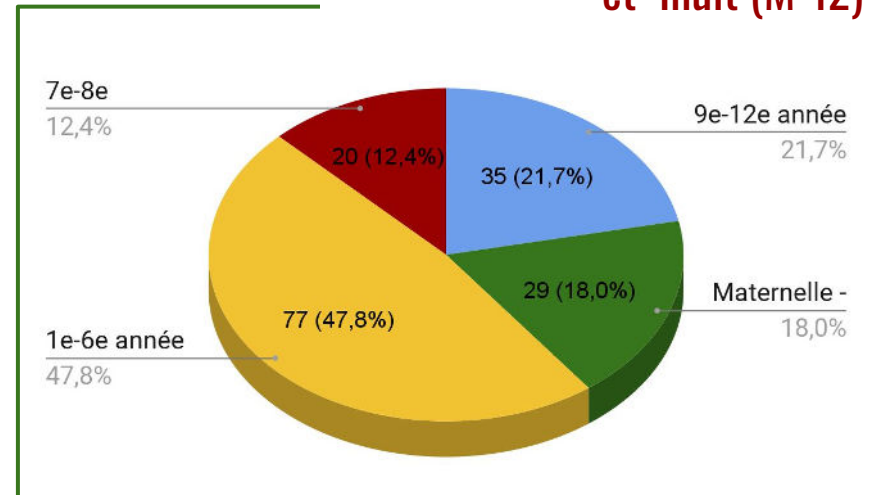


## Objectifs

- ▷ Rassurer les familles dans l'authenticité de la visée du programme
- ▷ Rassurer les parents de l'authenticité de nos préoccupations à l'égard des enfants
- ▷ Établir le programme comme un espace sécuritaire de rencontres et de partage culturelle
- ▷ Faire preuve d'une écoute soutenue des besoins des élèves et des familles

## CEPEO

Une communauté de **155** élèves auto-identifié.e.s Premières Nations, Métis et Inuit (M-12)



Une présence dans  
26 écoles élémentaires 12 écoles secondaires

# Structure de soutien du programme

Rapport  
d'activités  
2022 - 2023

## Équipe de soutien

- Spécialiste-coach
- Direction de service
- Conseiller pédagogique
- Collaboration inter-service au besoin (p.ex. Bien-être, Travail social, EABP)
- Collaboration avec des membres des communautés autochtones au besoin

## Processus de référence des élèves

- Équipe de la réussite
- Équipe de direction
- Demande directe des parents
- Demande directe des élèves

## Processus de monitoring des actions

- Équipe de la réussite (ERRÉ) des écoles
- Suivis hebdomadaires de l'équipe du service pédagogique
- Équipe de collaboration inter-service au besoin

## Processus de visibilité et accessibilité au programme

- Site web CEPEO
- Communication courriel - Présentation du programme à tous les parents
- Visites de salles de classe
- Présentation aux rencontres parents-enseignants
- Présentation d'ateliers aux parents
- Participation active aux activités scolaires
- Politique porte ouverte virtuelle - Accueil élèves, parents et enseignants en tout temps

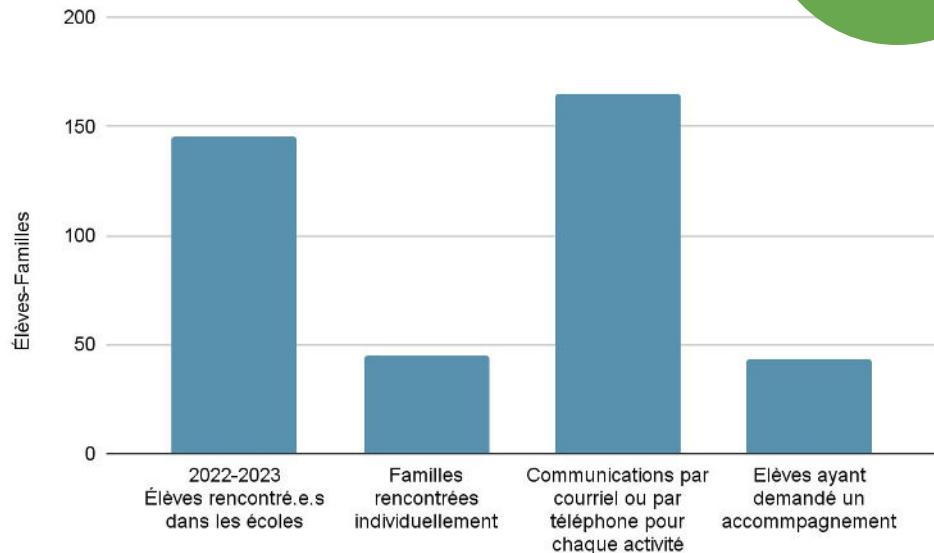
Établir des relations positives avec les élèves autochtones en identifiant les obstacles et les solutions à l'apprentissage, à l'engagement et au bien-être des élèves.

## Rencontres de parents, tuteurs, familles

- Présentation du programme Spécialiste-coach
- Approbation du parent pour la participation de l'enfant
- Invitation à :
  - des activités dans la communauté
  - des rencontres de partage entre familles
  - accompagnement individuel

## Rencontres individuelles avec les élèves pour l'évaluation et le suivi de leurs besoins. Aspects considérés :

- Sécurité physique, émotionnelle et culturelle
- Bien-être
- Santé mentale
- Sens d'appartenance à l'école
- Engagement et motivation scolaire
- Accumulation de crédits
- Potentiel de diplomation



## RÉSULTATS OBTENUS... Les élèves ayant demandé du soutien scolaire

**25 demandes de soutien**

- Reçoivent les soutiens en matière d'apprentissage
- Reçoivent les soutiens en matière de santé mentale
- Développent des relations positives avec la spécialiste coach
- Développent des relations authentiques avec le personnel scolaire
- Vivent une transition positive vers la 8e année ou le postsecondaire

Faciliter l'accès et l'aiguillage de l'élève vers les ressources communautaires et scolaires  
Connecter les élèves à leur identité culturelle

## Développement de liens avec les communautés autochtones de la région

- **Participation à des événements des communautés autochtones**
  - Festival du printemps Sigwan à Madahoki
  - Pow wow de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan avec la communauté algonquine
  - Pow wow de Kahnawake et Kanesatake avec les communautés Mohawk Kanyen'kehà:ka
- **Rencontres de diverses communautés autochtones**
  - Kitigan Zibi , Maniwaki Québec et Pikwakanagan , Golden Lake, Ontario
  - Kahnawake et Kanesatake , Québec
- **Rencontres d'organismes**
  - Centre Wabano
  - Odawa Friendship Center
  - Centre Kitigan Zibi
  - Minwaashin Lodge
  - Centre Inuuqatigiit

## Développement de liens avec les familles de nos élèves

- **Faciliter la participation des familles aux activités des communautés autochtones**
    - Journée de rencontre et repas avec des familles au Pow wow de Madahoki
  - **Rencontres de partage - Élèves et familles**
    - Camp de leadership destiné aux élèves autochtones : Une première !
    - Rencontres régionales en présentiel tout au long de l'année scolaire, avec les parents autochtones
- Offre de cours de langues autochtones aux familles Premières Nations, Métis et Inuit du CEPEO

Du nouveau !

**43 demandes de soutien**

RÉSULTATS OBTENUS... Les élèves ayant demandé des services:  
Reçoivent les soutiens requis en matière de bien-être, de santé mentale  
Développent des relations positives avec le personnel scolaire  
Développent des liens avec des organismes communautaires  
Nouent des amitiés avec leurs pairs

## Nous avons réussi à ...

- Développer un lien de confiance avec les élèves et les parents.
- Développer notre réseau d'appui auprès des organismes communautaires
- Nous rapprocher de certaines communautés autochtones afin de faciliter le rétablissement du lien de confiance fragilisé
- Développer des liens de confiance avec des membres de diverses communautés autochtones

35

## Un apprentissage continu !

### Nous persévérons à...

- Écouter les élèves, les familles dans l'expression de leurs besoins réels.
- Intégrer une approche culturellement sécurisante lors des décisions et actions des membres des équipes-écoles
- Développer notre réseau d'appui communautaire pour l'aiguillage des élèves, notamment en santé mentale
- Établir un cercle d'adultes bienveillants
- Augmenter les occasions de réseautage des élèves de l'ensemble des écoles
- Travailler à partir de données probantes

7

## Commentaires de parents et d'élèves

Rapport  
d'activités  
2022 2023



Les enfants ont vraiment aimé leur visite hier et ont hâte à la prochaine

- **Parent de deux enfants à l'élémentaire**

*Je suis content d'avoir une coach cette année!*

*- Élève de 9e année*

Hâte de travailler avec vous l'année prochaine"

Merci beaucoup!

**Parent d'une élève à l'élémentaire**



Nous sommes très intéressés à vous rencontrer pour discuter de tout ce qui est nécessaire pour sa réussite

**Parent d'un élève au secondaire**

Merci Isabelle!

Tu as fait une belle différence pour cette élève... Elle recevra son diplôme.

Tu as eu une part là-dedans

- **Enseignante au secondaire**

Merci pour le contact à La Cité , j'étais inquiète pour l'an prochain mais là je sais que je ne suis pas seule."

- **Élève finissante - Juin 2022**

*J'apprécie votre aide. Je ne savais plus quoi faire.*

**Parent d'une élève au secondaire**





Perspectives et éducation autochtones | CEPEO | 2022-2023

**Miigwetch !**